



SÉANCE SPÉCIALE DU MARDI, 18 AVRIL 2023

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome, tenue au Centre culturel Dr Marc Héту situé au 624, rue Notre-Dame, le 18 avril 2023 à 19 h 00.

PRÉSENCES

Sont présents les membres suivants :

Mario Henderson, district #1	Richard Beaudin, district #4
Marc Roy, district #2	Martin Lafond, district #5
Jean-Luc Payant, district #3	Suzan Demers, district #6

La présente séance est présidée par M. Steve Laberge, maire, M. Manuel Bouthillette, directeur général et greffier-trésorier agit à titre de secrétaire.

2023-04-101 1_OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 18 AVRIL 2023

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Marc Roy
APPUYÉ par le conseiller Richard Beaudin
Et **RÉSOLU**

D'OUVRIR la séance spéciale à 19 h 05 le quorum étant respecté.

Adoptée à l'unanimité

2023-04-102 2_ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Jean-Luc Payant
APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond
Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2023-04-103 3_ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO. 084-2023-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 084-2004 AFIN D'INTÉGRER LES NORMES DE LOTISSEMENT POUR LES ZONES H-30, H-31, H-32 ET P-6 À LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné par Monsieur le conseiller Jean-Luc Payant lors de la séance régulière du 6 mars 2023 et qu'un premier projet de règlement a également été déposé;

CONSIDÉRANT le second projet de règlement no. 084-2023-17 présenté avec modification;

CONSIDÉRANT QU'UNE consultation publique a eu lieu ce soir;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Marc Roy
APPUYÉ par le conseiller Richard Beaudin
Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER le second projet de règlement no. 084-2023-17, avec modification, en modifiant le règlement de lotissement no. 084-2004 afin d'intégrer les normes de lotissement pour les zones H-30, H-31, H-32 et P-6 à la grille des spécifications.

Adoptée à l'unanimité

2023-04-104 4_ DEK HOCKEY - PROTOCOLE D'ENTENTE SIGNATAIRE

CONSIDÉRANT QUE le Comité des loisirs de St-Chrysostome demande l'autorisation d'utiliser les infrastructures en place au Parc Cécile-Rochefort dans le cadre de la saison de dek hockey;

CONSIDÉRANT QUE la saison de dek hockey se déroulera du 23 avril au 1^{er} novembre 2023;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Martin Lafond
APPUYÉ par le conseiller Jean-Luc Payant
Et **RÉSOLU**

QUE le conseil accepte que le Comité des loisirs de St-Chrysostome utilise les infrastructures en place pour la saison de dek hockey;

QU'UN protocole signé entre les parties soit conclu pour la tenue de la saison 2023.

QUE le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à signer le protocole pour et au nom de la Municipalité de Saint-Chrysostome.

Adoptée à l'unanimité

5_PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2023-04-105 6_LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

CONSIDÉRANT QUE les sujets à l'ordre du jour ainsi que la période de questions sont épuisés;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Martin Lafond
APPUYÉ par le conseiller Marc Roy
Et **RÉSOLU**

DE lever la séance spéciale du conseil municipal du 18 avril 2023 à 19 h 10.

Adoptée à l'unanimité

Steve Laberge
Maire

Manuel Bouthillette
Directeur général et greffier-trésorier